



Téléchargez ce texte pour avoir les liens directs sans avoir à les recopier à l'adresse suivante :

<http://attac.ain.free.fr/images/doc/Migrations-Attac-Bourg-janv2017.pdf>

Migrations

Les migrations s'inscrivent dans le fonctionnement de la société. C'est une variable d'ajustement du marché mondial du travail.

Les migrants subissent de plein fouet la crise sociale. Ils sont les victimes privilégiées des inégalités et des discriminations. Les migrants précarisés et sans droits sont pour les néo-libéraux, l'idéal type du travailleur. Exemple, l'Allemagne d'A. Merkel.

Après avoir eu massivement recours à la main-d'œuvre immigrée, l'Union européenne ferme aujourd'hui ses frontières, rendant plus difficile les migrations. Dans le même temps, elle fabrique des sans-papiers, parce que les personnes qui entrent en Europe ont plus de mal à accéder à un statut légal, et aussi parce que de plus en plus de personnes présentes légalement en Europe perdent leur droit au séjour suite aux durcissements et restrictions introduits dans les lois.

La chasse aux sans-papiers et les discours xénophobes précarisent toutes les personnes étrangères ou d'origines étrangères, quel que soit leur statut légal.

Réduire les migrations à une conséquence parmi d'autres de la mondialisation, peut apparaître exact d'un point de vue théorique. Mais les migrations sont vécues par les populations d'accueil comme le problème essentiel, une question d'identité ainsi qu'en témoigne la montée des extrême-droites dans l'ensemble des pays du nord.

De nombreuses organisations et personnes citoyennes œuvrent pour une solidarité avec les migrants pour le respect de leurs droits avec une compétence technique avérée. Le caractère nécessaire et positif de leurs actions ne saurait être mis en doute. Il n'en reste pas moins qu'elles se situent souvent dans une perspective humanitaire (et quelques fois dans une position de refus d'aborder ou d'analyser les causes de la

situation) et qu'un vide reste à combler : celui d'une analyse politique qui pose les problèmes des migrations en relation étroite avec les aspects marquants de la mondialisation libérale. Notre objectif est de montrer que les migrants ne sont pas la cause de la situation, qu'ils sont les premières victimes et que nous, les non-migrants, allons bientôt les suivre dans la perte de nos droits (droit au travail, droit à la couverture sociale, droit à l'école...)

Attac veut affirmer et justifier deux refus.

Refus d'abord de distinguer migrants économiques, réfugiés politiques et réfugiés écologiques : les facteurs qui les « fabriquent » sont étroitement mêlés et aussi le sort qui les attend : les réfugiés d'aujourd'hui seront les sans-papiers de demain. Ce 1er refus est nécessaire parce qu'il nous contraint à observer et analyser de près les relations nord-sud, le rôle des multinationales, la nature des guerres civiles, l'impact des catastrophes écologiques pour démontrer l'interdépendance de ces aspects de la globalisation sur le vécu de ceux qui sont contraints de partir.

Le second refus est celui d'un « souverainisme » qui infecte jusqu'à une partie de la gauche « radicale » et qui consiste à prôner le retour à l'Etat-Nation comme recours suprême contre la mondialisation. Dans cette vision politique, les frontières sont sacrées et la liberté de circulation et d'installation proscrites. La solution aux problèmes migratoires est alors recherchée dans la construction de murs et/ou le renvoi « sine die » à l'enrichissement des pays du sud.

Sur ce dernier point par lequel une gauche bien pensante élude le problème, il convient de rappeler certaines réalités. A l'échelle planétaire, les envois des migrants à leurs familles représentent dix fois les aides des états développés et deux fois les investissements directs privés. Ces aides et investissements finissent pour une bonne part dans les poches d'une élite indigène corrompue, tandis que les envois des migrants touchent directement les populations concernées ; en sorte que l'enrichissement des pays du sud dépend de leurs migrants dans les pays du nord.

Il faut rappeler sans relâche que les migrations font partie depuis toujours de l'histoire de

l'humanité, et que la liberté de circulation et d'installation des personnes sont non seulement des droits fondamentaux de l'humanité, mais qu'elles sont bénéfiques pour tous dans le cadre d'un altermondialisme qui s'oppose aussi bien à la globalisation « libérale » qu'au repli « souverainiste ».

ATTAC est favorable à une politique de l'immigration ouverte, ce qui passe par :

Se battre pour faire appliquer l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (liberté de circuler et de s'installer)

Proposer la citoyenneté de résidence, c'est-à-dire le droit pour chacun/e de participer pleinement à la vie sociale et politique du pays où elle/il réside.

Reconnaître la qualité de citoyen aux résidents étrangers et donc du droit de vote.

Attribuer la nationalité française à tout enfant né en France et à tout enfant après 5 ans de scolarisation en France

Attac demande la mise en œuvre de la Convention internationale pour le respect des droits des travailleurs migrants et de leurs familles. Cette convention de décembre 1990, adoptée par les Nations-Unies, a été ratifiée par 20 Etats, mais par aucun de l'UE, même si cette convention est très insatisfaisante sur plusieurs aspects.

Dans l'immédiat, il faut que la législation et la réglementation concernant les migrants soient fondées sur l'égalité des droits et non comme en France actuellement sur la suspicion, la méfiance et la discrimination.

Si Attac Bourg-en-Bresse participe au Collectif Solidarité Migrants, c'est précisément parce que le Collectif revendique sa solidarité avec tous les Migrants et pas seulement avec les migrants demandeurs d'asile.

Cela veut parfois dire : **Solidaires, pas délinquants**. La période qui s'annonce va sans doute voir se multiplier les poursuites et les intimidations. Ayons en conscience pour s'y préparer : [Délinquants-solidaires](#)

La vraie bataille est une bataille politique même si bien sûr, compte tenu de la situation actuelle, on ne peut échapper à l'aide humanitaire envers les migrants qui arrivent chez nous.

Documents-ressources sur les migrations

Documents officiels :

- Le **CESEDA** Code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile (version en vigueur au 25/01/2017) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070158&dateTexte=20170123>
- Loi 2016-274 du 7 mars 2016 relative **au droit des étrangers en France** (version en vigueur au 25/01/2017) : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/3/7/INTX1412529L/jo/texte>
- Journée internationale des Migrants le 18 décembre (ONU) <http://www.journee-mondiale.com/76/journee-internationale-des-migrants.htm>
- La **déclaration des N-U de New-York** pour les réfugiés et les migrants (19/09/2016) <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/N16/285/47/PDF/N1628547.pdf?OpenElement>
- le site du **HCR** Haut Commissariat aux Réfugiés www.unhcr.fr/
- le site de l'**OFPRO** Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides <http://www.ofpra.gouv.fr/>
- le site de l'**OFII** Office Français de l'Immigration et de l'Intégration www.ofii.fr/
- la convention de Genève de 1951 <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/StatusOfRefugees.aspx>
- la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants (1990) <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CMW.aspx>

Sites associations

LDH <http://www.ldh-france.org/>
CIMADE <http://www.lacimade.org/>
GISTI <http://www.gisti.org/>
RESF <http://www.educationsansfrontieres.org/>
MRAP <http://www.mrap.fr/>
Passeurs d'hospitalité <https://passeursdhospitalites.wordpress.com/>

Sites de collectifs

<http://delinquantssolidaires.gandi.ws/>
<http://www.droitsdevant.org/> Site des sans-papiers
<http://www.frontexit.org/fr/>
<http://www.migreurop.org/> très bien documenté